Procès-verbal
Conseil d'établissement de l'école

École Lévis-Sauvé
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - CSSMB

Lieu : ☐ 655 Willibrord, Verdun ☐ Rencontre virtuelle

Heure : 17h00

Séance : ☐ Ordinaire ☐ Extraordinaire

Date : 16 juin 2026

1. Prise de présences, vérification du quorum et ouverture de séance

Nom du membre	Présent	Absent
Parents		
Laura Asdrubal	X	☐
Sophie LAvenir	☐	☐
Philippe Verena	☐	☐
Margaux Weyand	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
Membres du personnel (enseignant, de soutien, professionnel non enseignant et de service de garde)		
Mylène Urvoy	☐	☐
Nancy Léveillé Lalonde	☐	☐
Nicolas Croze-Orton	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
Membres de la communauté		
Ilham Abaraghe	☐	☐
	☐	☐

Direction de l'école : Anne-Marie Roy

Direction adjointe : Nicolas Germain

Vérification du quorum et ouverture de la séance :

CONSIDÉRANT QUE	Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.
EN CONSÉQUENCE	La séance est ouverte à 17H09 après avoir constaté que toutes et tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et que le quorum est respecté.

Numéro de résolution :
CÉ-LS-2026-06-16-01

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE	Un ordre du jour a été élaboré et communiqué aux membres du conseil d'établissement. Le point 5 a été supprimé et les chiffres ont été décalés.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Laura Asdrubal et appuyé par Sophie LAvenir.
Numéro de résolution : **CÉ-LS-2026-06-16-02**	**IL EST RÉSOLU QUE** L'ordre du jour proposé est adopté sans modifications.

3. Période des questions du public, s'il y a lieu

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mai 2026 et le traitement de ses suivis

CONSIDÉRANT QUE	La séance précédente s'est tenue le 5 mai 2026 et que le procès-verbal de celle-ci a été envoyé aux membres le 10 juin 2026.
CONSIDÉRANT QUE	Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de cette séance et consentent à la dispense de lecture du procès-verbal.
SUIVIS	
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Laura Asdrubal et appuyé par Mylène Urvoy.
Numéro de résolution : **CÉ-LS-2026-06-16-03**	**IL EST RÉSOLU QUE** ☐ Le procès-verbal est approuvé sans modifications et la lecture en est dispensée.

5. Mot de la présidente

6. Mot de la communauté

C'est la fin de l'année. En planification pour l'an prochain.

7. Mot de la directrice

7.1 Budget initial 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	La direction a préparé le budget annuel de l'école et le soumet au conseil d'établissement (document II). Elle explique les différents revenus et la ventilation dans les différents fonds.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Nicolas Croze-Orton.
Numéro de résolution : **CÉ-LS-2026-06-16-04**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter les ajustements du calendrier.**

7.2 Nombres de membres au CÉ 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Le conseil d'établissement discute à savoir si le nombre de membres sur le conseil d'établissement est suffisant.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Laura Asdrubal
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-06-16-05**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **de conserver le même nombre de membre pour le conseil d'établissement.**

7.3 Horaire progressif préscolaire

CONSIDÉRANT QUE	L'horaire progressif suit les recommandations du CSS
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mylène Urvoy et appuyé par Margaux Weyand
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-06-16-06**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter l'horaire progressif pour la rentrée du préscolaire**

7.4 Bilan plan d'action projet éducatif

La direction présente le bilan du plan d'action 25-26 du projet éducatif

7.5 Plan d'action 2026-2027 du projet éducatif

La direction présente le plan d'action 26-27 du projet éducatif

7.6 Résultats QSVE-BE

La direction présente les résultats du QSVE-BE qui a été complété par les élèves de l'école en avril.

7.7 Bilan plan de lutte 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE	Le bilan a été préparé par un comité de l'école et la direction présente l'ensemble des activités faites dans le cadre du plan de lutte
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Laura Asdrubal .
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-06-16-07**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter le bilan du plan de lutte 2025-2026**

7.8 Plan de lutte 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Le plan de lutte 2025-2026 a été modifié en fonction des résultats du QSVE-BE
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Sophie LAvenir et appuyé par Nicolas Croze-Orton
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-06-16-08**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter le plan de lutte pour 2026-2027**

7.9 Suivi activité de financement

Considérant les coûts plus élevés que prévus (augmentation des coûts chez notre fournisseur) et la non-disponibilité de certains articles, l'activité de financement pour les effets scolaires n'aura pas lieu.

7.10 Protocole d'utilisation réfléchie et équilibré des outils technologiques

Présentation du document préparé par le comité. Ce document sera envoyé aux parents dès la rentrée scolaire 2026-2027.

7.11 Règles de fonctionnement SDG 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Le document présenté est celui recommandé par le CSS avec une personnalisation pour l'école. Pas de changement cette année
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Laura Asdrubal et appuyé par Nicolas Croze-Orton.
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-06-16-09**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter les règles de fonctionnement du SDG pour 2026-2027**

7.12 Journées pédagogiques 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Le tableau a été préparé par Nancy, la technicienne en SDG, en suivant les recommandations des parents : limitation des coûts et offrir plus de sorties
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Sophie LAvenir et appuyé par Margaux Weyand.
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-06-16-10**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter le rapport annuel du CÉ 2026-2027**

7.13 Rapport annuel du CÉ 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE	La direction a préparé le rapport annuel et il est conforme au contenu des différentes rencontres du conseil d'établissement.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Nicolas Croze-Orton et appuyé par Mylène Urvoy.
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-06-16-11**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter les règles de fonctionnement du SDG pour 2026-2027**

7.14 Questions diverses :OPP

CONSIDÉRANT QUE	Les enseignantes de 4e année ont déposé une demande à l'OPP pour couvrir les frais du technicien.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Laura Asdrubal et appuyé par Sophie LAvenir.
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-06-16-12**	**IL EST RÉSOLU** ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité **d'approuver cette dépense de l'OPP**

8. Mot du personnel

8.1 Enseignant

8.2 Professionnel

- Finalisation des suivis, bilans, rencontres avec les parents pour faire un retour sur les objectifs de suivi
- Participation au Bienvenue à la Maternelle le 28 mai

8.3 Service de garde

-

9. Questions diverses

10. Levée de la séance

CONSIDÉRANT QUE	L'ordre du jour est épuisé
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mylène Urvoy et appuyé par Laura Asdrubal
Numéro de résolution : **CÉ-LS-2026-06-16-13**	**IL EST RÉSOLU** ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité **DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à 18h53.**

11. Signature de la présidence et de la direction d'établissement

Présidence _____

Direction d'établissement _____